Département des COTES D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de MUR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260328-NBCMDELEGUE-DE

COMMUNE DE GAUSSON

Date de convocation : 23/03/26
Date d'affichage : 23/03/26
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt six, le 28 Mars, à 10 H le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Julien KEROMEST, Maire.

Etaient présents : Julien KEROMEST, Maire,
Hélène DUPONT, Pierre TANGUY, Caroline GROSSET, Adjoints,
Marie-Thérèse PLANCKEEL, Anne-Marie ROINIER, Marylène LE GUELVOUT, Jean-Yves LE PLENIER, Pierrick BEUREL, Clément ELOY, Caroline HOCHET, Cécile JEUNESSE, Goulwen LE HELLOCO, Valentin BANNIER

Absent excusé : Maxime PRAT

Secrétaire : GROSSET Caroline

Objet : Fixation du nombre de conseillers municipaux délégués

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Procès verbal de l'élection du Maire et de 3 Adjoints du 21 Mars 2026

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués

Après en avoir délibéré à 14 voix **Pour**, le Conseil municipal fixe à **1** le nombre de conseillers municipaux délégués pour la Commune de GAUSSON

Fait les jour, mois et an susdits
POUR COPIE CONFORME,
M. KEROMEST Julien Maire,

MAIRIE DE GAUSSON (Côtes-d'Armor)